

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil dix-neuf, le 11 avril à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

**Étaient présents :** Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jean-Claude BOUROUH, Laurent BROCHET, Roland DAMOTTE, Claude BRUCKERT, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Daniel FRERY, Sophie GUYON, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Emmanuelle MARLIN, Robert NATALE, Pierre OSER, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Roger SCHERRER, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, **membres titulaires et membres suppléants** Chantal MENIGOT et Bernard TENAILLON.

**Étaient excusés :** Mesdames et Messieurs, Denis BANDELIER, Jacques BOUQUENEUR, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Jacques DEAS Christine DEL PIE, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, André HELLE, Marie-Lise LHOMET, Didier MATHIEU, Cédric PERRIN, Emmanuelle PY, Bernard VIATTE.

**Avaient donné pouvoir :** Mesdames et Messieurs Jacques BOUQUENEUR à Jean RACINE, Anissa BRIKH à Jean LOCATELLI, Denis BANDELIER à Christian RAYOT, Bernard CERF à Bernard TENAILLON, Gérard FESSELET à Jean Louis HOTTLET, Joseph FLEURY à Chantal MENIGOT, Cédric PERRIN à Josette BESSE, Emmanuelle PY à Laurent BROCHET, Bernard VIATTE à Claude BRUCKERT.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 26 mars	Le 26 mars	En exercice	41
		Présents	29
		Votants	36

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Jean Claude BOUROUH est désigné.

### **2019-03-25 ZAC des Grands Sillons – Vente de terrain**

*Rapporteur : Christian RAYOT*

*Le Président de séance sollicite l'assemblée afin de savoir si le Conseil communautaire approuve à l'unanimité l'adjonction de ce point à l'ordre du jour.*

*Le conseil communautaire approuve à l'unanimité.*

La Communauté de Communes du Sud Territoire a été sollicitée par la SCI Grandvillars dans le cadre d'un projet de construction d'une pharmacie. Mme CAILLET, gérante de la SCI, souhaite acquérir une parcelle de terrain d'une superficie de 3 500 m<sup>2</sup> (35 a) environ et située sur la partie basse de la zone d'activités des Grands Sillons à Grandvillars.



Ce foncier est à détacher des parcelles cadastrées section A n° 1112 et AB n° 590 d'une contenance totale de 46 a 75 ca.

Le prix de cession est fixé à dix-huit euros hors taxe le mètre carré (18 € HT/m<sup>2</sup>) et la surface définitive du foncier à vendre sera connue après établissement du document d'arpentage par le géomètre.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :**

- **De valider le prix de cession de la parcelle à 18 € HT/ m<sup>2</sup> hors frais notariés au bénéficiaire la SCI Grandvillars dont la gérante est Mme CAILLET.**
- **D'autoriser le Président à négocier et à signer tout document relatif à cette prise de décision.**

*Annexe : Plan provisoire de zone avec localisation de la parcelle*

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p>Et publication ou notification le 24 AVR. 2019</p> <p>Le Président,</p>  <p>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD TERRITOIRE Christian RAYOT</p>	<p><b>Le Président,</b></p>  <p>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD TERRITOIRE Le Président Christian RAYOT</p>
--	--

Parcelle	Surface	Contenance	Section	Statut	Surface	Statut	Surface	Statut
13a 85ca	13.03	13.03	AB	CCS.T.	13.03	CCS.T.	13.03	CCS.T.
31a 93ca	31.03	31.03	AB	CCS.T.	31.03	CCS.T.	31.03	CCS.T.
17a 12ca	17.03	17.03	AB	CCS.T.	17.03	CCS.T.	17.03	CCS.T.
73ca	7.03	7.03	AB	CCS.T.	7.03	CCS.T.	7.03	CCS.T.

- LEGEZ/RE :
- Application provisoire du parcelaire cadastral
  - Projet de découpage des parcelles n° A 1106 et A 599
  - Emprise de 31a 93ca em. à céder par le C.C.S.T.
  - Emprise de 13a 85ca em. à céder par le C.C.S.T.
  - Emprise usée de 73ca em. - propriété de la C.C.S.T.



Commune de GRANDVILLARS  
 Sections A et AB du cadastre  
 Lieu-dit : "Les Grands Sillons"  
 Rue du Lieutenant Rusconi

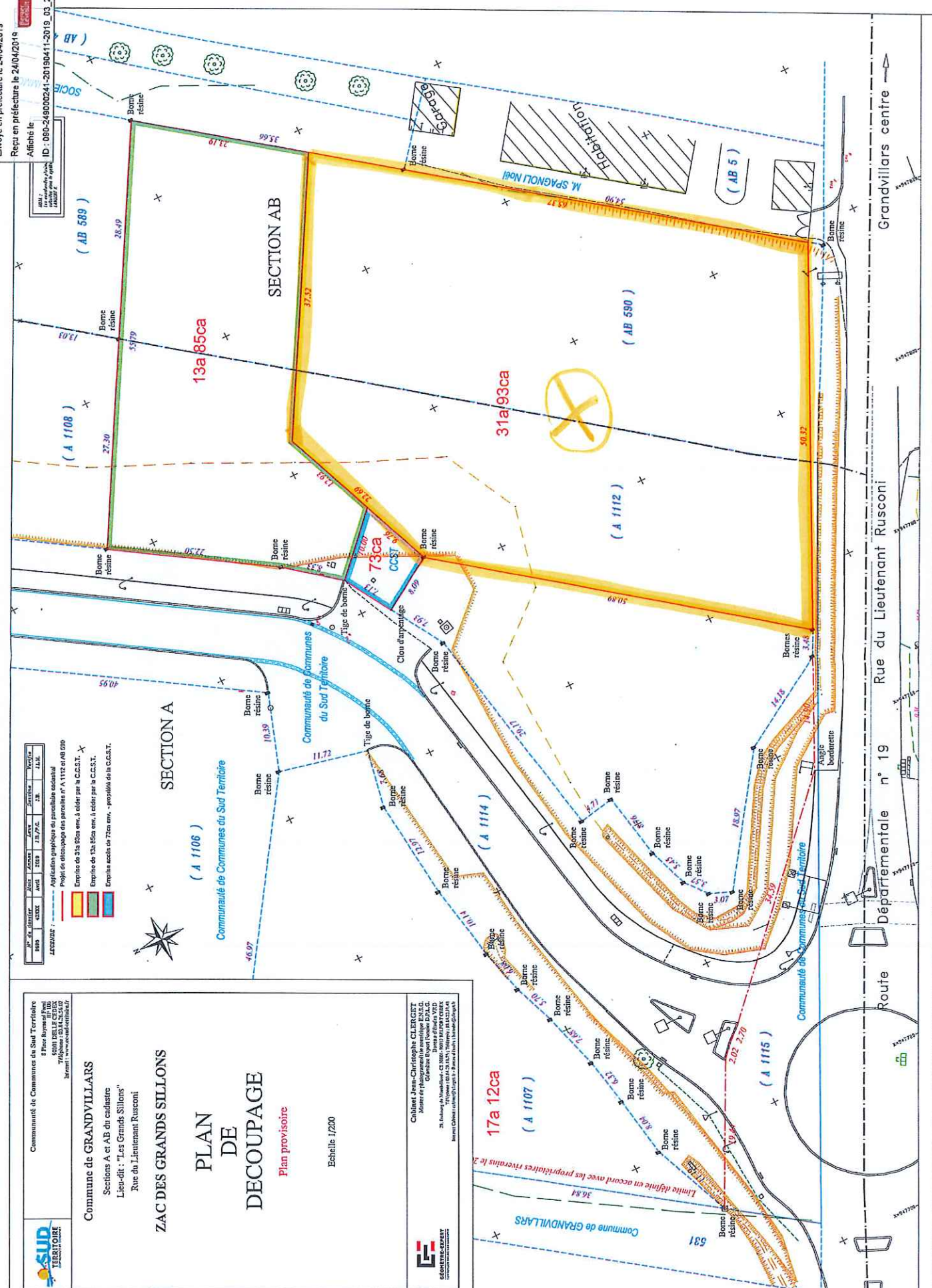
ZAC DES GRANDS SILLONS

PLAN DE DECOUPAGE

Plan provisoire

Echelle 1/200

Cabinet Géométrique CLERGET  
 28, Avenue de la République - CS 3020 - 69100 LYON  
 Tél : 04 78 30 30 30 - Fax : 04 78 30 30 31  
 www.clerget-geometrie.com



Grandvillars centre

Rue du Lieutenant Rusconi

Départementale n° 19

Route

